

# Jouets

En Autriche, un enfant de 2 ans a mis un cube dans sa bouche et s'est mis à courir dans le salon. Le garçon a perdu l'équilibre et est tombé contre l'encadrement de la porte. Le jouet a provoqué des coupures profondes sur son palais qui ont nécessité des points de suture sous anesthésie.

Source : Graz, CHU de chirurgie pédiatrique. Département de la recherche et de la prévention des blessures. 2013.

## Pourquoi les jouets peuvent-ils poser problème ?

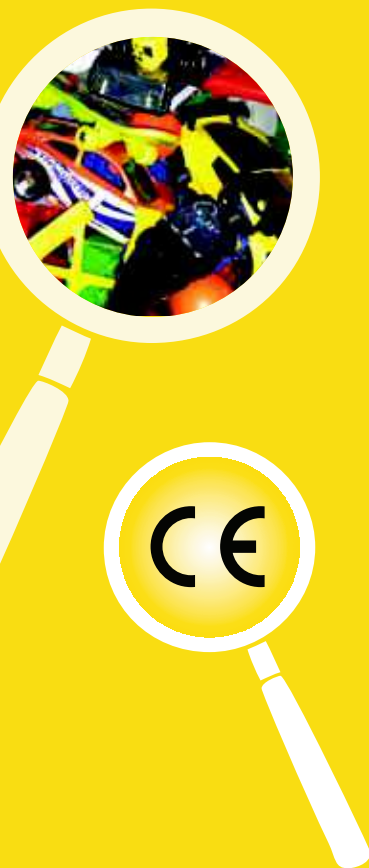
- D'après les données du système RAPEX de la Commission européenne, en 2011, les jouets constituaient la deuxième catégorie de produits ayant fait l'objet du plus grand nombre de notifications, tandis que les articles de puériculture et équipements pour enfants arrivaient à la sixième place. Les principaux risques associés aux jouets ne respectant pas les normes de sécurité sont l'étouffement (fréquemment associé à la présence de petits éléments) et l'intoxication chimique (fréquemment associée à une teneur élevée en substances chimiques telles que certains phtalates, le plomb et d'autres métaux lourds).<sup>69</sup>
- D'après les données de l'IDB, on estime que les jouets sont dans les 28 États membres de l'UE responsables chaque année d'environ 52 000 accidents impliquant des enfants âgés de 0 à 14 ans, suffisamment graves pour nécessiter une visite aux urgences.

## Au Royaume-Uni par exemple, les jouets ci-dessous sont associés à un nombre particulièrement élevé de blessures :

- On compte chaque année plus de 5 500 blessures causées par des jouets sur lesquels les enfants se mettent à califourchon (voitures, chevaux à bascule par exemple). Ces jouets peuvent, en cas de chute de l'enfant, entraîner des coupures, des contusions ou des fractures.
- Les coffres à jouets sont responsables chaque année de près de 4 000 blessures involontaires, dont plus de 70 % impliquent des enfants âgés de 1 à 4 ans.
- Les modèles réduits de voitures, avions et trains sont responsables chaque année de près de 4 000 consultations aux urgences. Nombre de ces accidents concernent des enfants de moins de 3 ans qui s'étouffent à cause de petits éléments de ces jouets.
- Les jouets souples comme les peluches, les poupées et les figurines sont responsables chaque année de plus de 1 500 blessures. Comme pour les autres jouets, les plus exposés sont les enfants de moins de 3 ans et nombre de ces accidents sont causés par des petits éléments qui se détachent (yeux, boutons ou morceaux de rembourrage).
- Les jouets qui projettent des objets (pistolets, arcs, pistolets à eau ou catapultes) causent chaque année plus de 1 000 accidents.<sup>70</sup>



**CONSEIL DE SÉCURITÉ :**  
Ne laissez pas un enfant marcher ou courir avec un jouet dans la bouche.



### Pourquoi les jouets peuvent-ils être dangereux ?

- En plus des blessures directement associées aux jouets, les blessures surviennent également lorsqu'un enfant ou un adulte trébuche sur un jouet. Les accidents les plus graves se produisent lorsque des jouets traînent dans un escalier ou sur une marche.
- En ce qui concerne les décès et blessures liés aux jouets, il convient de souligner que nombre de ces accidents ne sont pas nécessairement causés par le jouet lui-même.
- De nombreuses personnes responsables d'enfants ne respectent pas les avertissements concernant l'âge qui sont souvent apposés sur les jouets.
- Les aimants libres (notamment les piles haute performance) et les piles bouton que l'on trouve dans certains jouets peuvent être dangereux s'ils sont avalés.

### Précautions à prendre avant tout achat ou utilisation :

- Les jouets doivent porter le marquage CE et être conformes aux exigences de sécurité de la directive 2009/48/CE. Cette directive a renforcé les dispositions relatives au respect des exigences de sécurité et a introduit de nouvelles règles qui, de leur côté, ont permis d'améliorer les règles existantes en matière de commercialisation des jouets produits ou importés dans l'UE, l'objectif principal étant de réduire les blessures liées aux jouets. La directive 2009/48/CE s'applique aux produits conçus ou destinés, exclusivement ou non, à être utilisés à des fins de jeu par des enfants de moins de 14 ans.
- Il est essentiel que les jouets soient adaptés à l'âge de l'enfant. La plupart du temps, l'âge d'utilisation recommandé est mentionné sur l'emballage. Si l'emballage comporte un symbole avertissant que le jouet ne convient pas aux enfants de moins de 36 mois, ceci signifie que le jouet contient des pièces avec lesquelles un très jeune enfant peut s'étouffer.
- Tout jouet destiné aux enfants de moins de 36 mois peut comporter un risque d'étouffement si des pièces se détachent ou se cassent. Faites attention aux petits objets tels que les boutons et les perles qui ne conviennent pas aux jeunes enfants.
- Les jouets destinés aux enfants de moins de 8 ans ne doivent comporter aucune partie tranchante en verre ou en métal.

### Recommandations complémentaires :

- Si certaines parties du jouet sont mobiles, vérifiez que l'enfant ne peut pas y coincer ses doigts.
- Si le jouet est en bois, vérifiez qu'il est lisse et ne possède pas d'échardes.
- Assurez-vous que le jouet est adapté au poids de l'enfant.
- Si le jouet est peint, vernis ou recouvert d'un autre type de revêtement, assurez-vous qu'il s'agit de matériaux non toxiques qui conviennent aux enfants, sans plomb et sans phtalates.
- Si le jouet possède des cordons ou des lanières, assurez-vous qu'ils ne sont assez longs pour présenter un risque d'étranglement.

**Utilisation des jouets :**

- Contrôlez régulièrement les jouets de votre enfant. Les jouets cassés peuvent présenter des parties ou des pointes dangereuses. L'intérieur des peluches peut comporter des fils avec lesquels un enfant peut se couper.
- Pour les jouets à piles (piles bouton en particulier), les personnes responsables d'enfants doivent toujours repositionner la vis qui ferme le boîtier à piles pour éviter que l'enfant ne s'étouffe en avalant les piles.
- Apprenez aux enfants à ranger correctement leurs jouets sur des étagères ou dans un coffre lorsqu'ils ne jouent plus, pour éviter tout faux-pas ou chute. Apprenez aux enfants plus âgés à tenir leurs jouets éloignés de leurs frères et sœurs plus jeunes.
- Certains jouets tels que les pétards et certains pistolets émettant des sons peuvent produire des impulsions sonores à des niveaux présentant un risque d'atteinte auditive. Ces jouets ne doivent pas être utilisés près des oreilles et certains ne doivent être utilisés qu'à l'extérieur.
- Tenez les jouets souples potentiellement inflammables éloignés des fours, cheminées, chaudières et autres sources de chaleur.
- Assurez-vous que les piles sont correctement mises dans les jouets pour jeunes enfants et qu'elles ne sont pas accessibles.
- Gardez à l'esprit que les enfants peuvent utiliser leurs jouets d'une façon qui n'a pas forcément été prévue. Surveillez les enfants pendant qu'ils jouent et regardez comment ils utilisent leurs jouets pour identifier les mauvais usages.

**Jeux particulièrement risqués :**

- Les projectiles, comme par exemple les missiles téléguidés et autres jouets volants de même type, peuvent se transformer en armes et causer des blessures, notamment aux yeux. Interdisez aux enfants de jouer avec des matériels de sport ou de loisir avec des pointes aiguisées, comme par exemple des fléchettes de gazon destinées aux adultes. Les flèches et fléchettes destinées à être utilisées par des enfants doivent comporter des embouts en liège, des ventouses en caoutchouc ou d'autres dispositifs de protection qui permettent d'éviter les blessures. Vérifiez que les embouts sont sûrs. Évitez les pistolets à fléchettes et autres jouets avec lesquels l'enfant pourrait projeter des objets qui ne sont pas destinés à cet usage, comme par exemple des crayons ou des clous.
- Certains jouets, comme les ballons, les billes et autres petites pièces, présentent un risque de suffocation. Les ballons non gonflés ou déchirés peuvent provoquer l'étouffement et la suffocation des jeunes enfants qui les avalent. Les jouets premier âge comme les hochets, les jouets à presser et les anneaux de dentition doivent être suffisamment larges pour ne pas pouvoir pénétrer dans la gorge de l'enfant et s'y coincer.
- Les jouets électriques qui ne sont pas correctement fabriqués, branchés ou utilisés peuvent provoquer une électrocution ou des brûlures. Les jouets électriques comprenant des éléments chauffants sont déconseillés pour les enfants de moins de 8 ans. Les enfants doivent apprendre à utiliser les jouets électriques correctement, en toute sécurité et sous la surveillance d'un adulte.



<sup>69</sup> Commission européenne. Préserver la sécurité des consommateurs européens. Rapport annuel 2011 sur le fonctionnement du système d'alerte rapide RAPEX pour les produits dangereux non-alimentaires.

<sup>70</sup> Société royale pour la prévention des accidents (RoSPA). Toy Safety <http://www.rospa.com/homesafety/adviceandinformation/product/toy-safety.aspx>